

Les missions des AVS

- Accueillir l'élève en situation de handicap et l'aider par exemple dans ses déplacements.
- Aider l'élève à effectuer les actes de la vie quotidienne qu'il ne peut pas faire seul, en raison de son handicap (accompagnement aux toilettes, aide matérielle....).
- Favoriser la communication entre l'enfant et ses pairs.
- Favoriser la socialisation de l'élève en situation de handicap.
- Contribuer à assurer à l'élève des conditions de sécurité, de confort, de scolarisation.

Favoriser l'AUTONOMIE de l'élève

Accompagnement dans l'accès aux activités d'apprentissage:

- Aider à la compréhension
- Stimuler les activités sensorielles, motrices et intellectuelles
- Faciliter l'expression de l'élève
- Assister l'élève dans l'activité d'écriture
- Utiliser les supports pédagogiques adaptés

AVS

Accompagnement dans les actes de la vie quotidienne:

- Assurer les conditions de sécurité et de confort
- Aider aux actes essentiels de la vie
- Favoriser la mobilité

Accompagnement dans les activités de la vie sociale et relationnelle:

- Accueil et mise en confiance
- Favoriser la communication et les interactions
- Prévenir les situations de crise
- Continuer à définir les activités adaptées aux capacités, aux désirs et aux besoins de l'élève